

AIDE-MÉMOIRE

PARTICULIER

POUR LES NOUVEAUX CLIENTS SEULEMENT

- ☐ Copies des déclarations "Fédéral et Provincial" de l'année précédente

REVENUS ET PLACEMENTS

- ☐ Revenus d'emploi (T4 et Relevé 1)
- ☐ Revenus de pension, de retraite, de rente ou d'autre sources (T4A et Relevé 2)
- ☐ Prestations d'assurance-emploi et autres prestations (T4E et Relevé 2)
- ☐ Prestations et indemnités (ex : CNESST, SAAQ) (T5007 et/ou Relevé 5)
- ☐ Prestations d'assurance parentale (RQAP) (T4E et Relevé 6)
- ☐ Revenus d'entreprises et travailleur autonome (Fournir état des revenus et des dépenses)
- ☐ Revenus de bien locatif (Fournir état des revenus et des dépenses)
- ☐ Revenus d'emploi à commission ou travailleur avec dépenses d'emploi
(Fournir les formulaires T2200 et TP-64.3 *signés par l'employeur* ainsi que l'état des dépenses admissibles).
- ☐ Revenus de placement (T3/Relevé 16, T5/Relevé 3, T5008/Relevé 18, etc.)
- ☐ Rétribution pour famille d'accueil (Relevé 29)
- ☐ Contribution REER (mars à décembre 2025)
- ☐ OBLIGATOIRE, contribution REER *60 premiers jours de 2026* (1^{er} janvier 2026 au 1^{er} mars 2026)
- ☐ Retrait de REER ou FERR (T4RSP, T4RIF et Relevé 2)
- ☐ Remboursement ou retrait au RAP et/ou REEP
- ☐ Relevé de transaction de vos **cryptoactifs** pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
- ☐ Gain ou perte en capital
- ☐ Disposition de résidence principale
- ☐ Bourses d'études
- ☐ Subvention de recherche
- ☐ Tout autre feuillet justifiant un revenu

SUITE →

SCOLARITÉ/EMPLOI

- ☐ Versements d'acomptes provisionnels
- ☐ Nouveau diplômé en région (TP-776.I.ND)
- ☐ Frais de scolarité (T2202 et Relevé 8)
- ☐ Intérêts sur prêt étudiant
- ☐ Cotisations professionnelles
- ☐ Assurances responsabilité
- ☐ Dépenses de fournitures scolaires d'éducateur admissible (enseignants et éducateurs de la petite enfance) [Cliquez ici](#)
- ☐ Pompier volontaire (T4A + nombre d'heure travaillées)
- ☐ Contribution politique (fédéral seulement)
- ☐ Don de charité à un organisme de bienfaisance reconnu

FAMILLE/HABITATION

- ☐ Reçus de frais de garde d'enfant (Relevé 24 **ET** Reçu fédéral)
- ☐ Paiement anticipé de Revenu Québec pour les frais de garde ou prime au travail ou maintien à domicile des aînés (Relevé 19)
- ☐ Camps de vacances/camps de jour (Relevé 24 **ET** Reçu fédéral)
- ☐ Activités des enfants (enfants de 5 ans à 16 ans)
(au Québec seulement)
- ☐ Crédit pour adoption
- ☐ Crédit pour l'infertilité
- ☐ Crédit pour maintien à domicile des aînés (70 ans ou +)
- ☐ Activités physiques pour aînés (70 ans ou +)
- ☐ Activités artistiques, culturelles ou récréatives pour aîné (70 ans ou +)
- ☐ Aidant naturel
- ☐ Achat d'une première habitation
- ☐ Frais médicaux (calculés)